

4  
dure. Il est vrai qu'il ne manque pas d'hommes qui ne doutent pas d'affirmer que le Pontife Romain pourrait et devrait s'accommoder de bon gré, et se déclarer satisfait de la liberté qui Lui reste. Mais cela est ajouter la raillerie et l'insulte au dommage; puisque c'est un fait qui tombe sous les yeux de tous, que Nous, dans les conditions présentes, Nous ne sommes pas en Notre propre pouvoir, mais en celui des autres, lequel, Nous tenant à sa discrétion, peut à tout moment, selon son bon plaisir, aggraver son inimitié contre Nous; empêcher, sous de spécieux prétextes, tous Nos actes, et, dans les vicissitudes possibles des hommes et des choses, renouveler contre Notre personne même les hostilités dont, à d'autres époques, furent victimes beaucoup de Nos Pré-décessours.—Ne le feront-ils pas? Mais ceux qui, contre tout droit, n'ont pas hésité à envahir les Etats de l'Eglise, à s'emparer par violence de Rome, à se pousser jusqu'aux portes de Notre demeure pontificale, quelle assurance peuvent-ils donner qu'ils ne voudront pas violer cette demeure même? N'a-t-on pas vu déjà, en des circonstances peu éloignées, se manifester d'audacieux desseins, lancer de farouches menaces contre Notre pacifique asile?

“ Mais encore, si rien de tout cela n'arrive, où en est la pleine liberté du Pontife dans le gouvernement de l'Eglise? On a le souvenir récent de ce qui s'est fait contre la Propagande, et par là même contre l'indépendance du pouvoir et du ministère apostolique, en ce qui touche de plus près et dans tout le monde les intérêts de la foi et des âmes.—Que dire des nominations que Nous faisons pour pourvoir aux sièges vacants: nominations dont les unes subissent des retards injustifiés, d'autres restent sans effet par suite de droits qu'on s'arroge sans aucun fondement solide sur de nombreuses églises d'Italie? Enfin, il n'est pas en Notre pouvoir de fermer, même seulement